

Image not found or type unknown



## état des lieux de sortie pas établis

Par **choupette8891**, le **29/05/2015** à **17:04**

bonjour

Après être partie sans état des lieux de sortie,  
mon ex-proprétaire me demande la somme de 4000 € de frais de peinture, sachant que j'ai  
quitter les lieux décembre 2013

je n'ai pas été convoqué comme je l'avais précisé par lettre pour faire un éventuel état.

merci